



Laplante
Brodeur
Lussier INC.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Cabinet indépendant membre du Groupe Services

**CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2019**

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2019

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN
EXERCICE INDÉPENDANT**

1

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

Résultats

2

Évolution de l'actif net

3

Bilan

4

Flux de trésorerie

5

Notes complémentaires

6 - 8



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Laplante Brodeur Lussier inc
Martin Laplante
Par Martin Laplante, CPA auditeur, CA

Nantes, le 14 juin 2019

Saint-Hyacinthe	3445, boul. Laframboise, suite 301, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z8	T 450 773-7550	F 450 773-9795	C info@lbcpcpa.ca
Granby	393, rue Dufferin, Granby (Québec) J4G 4Y3	T 450 778-2616	F 450 378-7711	C info.granby@lbcpcpa.ca
Nantes	2727, rue Laval, Nantes (Québec) G6B 1A2	T 819 583-2222	F 819 583-0740	C info.nantes@lbcpcpa.ca
Brossard	6400, ave. Auteuil, bureau 420, Brossard (Québec) J4Z 3P5	T 450 656-2523	F 450 773-9795	C info.brossard@lbcpcpa.ca
Cowansville	300, rue Albert, Cowansville (Québec) J2K 2W7	T 450 266-1111	F 450 266-7776	C info.cowansville@lbcpcpa.ca

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

(Non audité)

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
CIUSSSE - PSOC	100 493	93 989
Centraide Estrie	13 153	12 815
Haut St-François en forme	5 312	12 905
Ateliers du BC	4 653	-
Dons	3 652	1 004
Activités d'autofinancement	1 314	100
Opération septembre	402	386
	128 979	121 199
CHARGES		
Salaires et charges sociales	87 863	96 032
Règlement du litige (note 5)	13 000	-
Loyer	11 830	11 277
Honoraires professionnels	3 805	3 335
Déplacements et représentation - employées	3 589	2 758
Assurances	3 263	3 024
Taxes à la consommation non recouvrable	2 303	1 383
Rencontres et ateliers	2 109	525
Fonds de base, location et matériel	1 873	454
Frais liés au déménagement	1 662	-
Télécommunications	1 039	1 066
Fournitures de bureau et papeterie	664	1 016
Association et cotisations	618	354
Haut Saint-François en forme	590	824
Déplacements et représentation - bénévoles et halte-garderie	567	3 578
Formation et perfectionnement	479	489
Entretien et réparations	440	508
Opération septembre	402	386
Publicité	180	463
Fournitures de cuisine	142	845
Intérêts et frais bancaires	35	50
Amortissement des immobilisations corporelles	3 513	1 668
	139 966	130 035
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(10 987)	(8 836)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

(Non audité)

	Non affecté	Investi en immobilisations	Affectation interne (note 4)	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	15 558	5 955	17 000	38 513	47 349
Insuffisance des produits sur les charges	9 526	(3 513)	(17 000)	(10 987)	(8 836)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 465)	15 465	-	-	-
SOLDE À LA FIN	9 619	17 907	-	27 526	38 513

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS

BILAN

AU 31 MARS 2019

(Non audité)

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	38 267	37 136
Débiteurs	2 860	-
Sommes à recevoir de l'État	1 372	-
Stocks	976	1 500
Frais payés d'avance	283	233
	43 758	38 869
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	17 907	5 955
	61 665	44 824
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	5 900	5 409
Règlement du litige à payer (note 5)	5 000	-
Sommes à remettre à l'État	-	902
Avances de Fiducie Haut St-François en forme (note 6)	23 239	-
	34 139	6 311
ACTIF NET		
Non affecté	9 619	15 558
Investi en immobilisations	17 907	5 955
Affectation interne (note 4)	-	17 000
	27 526	38 513
	61 665	44 824

Administrateur

Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

LB | Laplante
Brodeur
Lussier INC.

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

(Non audité)

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(10 987)	(8 836)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 513	1 668
	(7 474)	(7 168)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	24 070	(1 366)
	16 596	(8 534)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 465)	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	1 131	(8 534)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	37 136	45 670
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	38 267	37 136

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019

(Non audité)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme CUISINES COLLECTIVES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS est un organisme sans but lucratif régi selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt et est exempté d'impôts. Les objectifs de l'organisme sont de mettre en place des services d'entraide alimentaire contribuant à améliorer le bien-être des familles et des individus qui en ont besoin et de réaliser des activités d'information, d'éducation et de formation sur les divers aspects de l'alimentation.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Ils sont par la suite comptabilisés au coût ou au coût après amortissement.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisé découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon les méthodes, la durée et le taux suivants:

	<u>Méthodes</u>	<u>Durée / Taux</u>
Équipement	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019

(Non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception.

Les revenus d'activités sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations les plus subjectives concernent la durée de vie des immobilisations corporelles. La direction juge que ses estimations sont appropriées. Cependant, les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019			2018
	\$			\$
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	Valeur comptable
Équipement	32 225	27 461	4 764	5 955
Améliorations locatives	15 465	2 322	13 143	-
	47 690	29 783	17 907	5 955

4 - AFFECTATION INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé l'utilisation d'un montant de 17 000 \$ pour l'aménagement du nouveau local principal.

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2019

(Non audité)

5 - RÈGLEMENT DU LITIGE À PAYER

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé un règlement financier concernant le litige auprès de la CNESST au montant total de 15 000 \$; dont 2 000 \$ ont été couverts par les assurances; 8 000 \$ ont été payés à la fin 2018 et un dernier 5 000 \$ est prévu à payer en avril 2019.

6 - AVANCES DE FIDUCIE HAUT ST-FRANÇOIS EN FORME

L'organisme agit à titre de fiduciaire pour la fiducie Haut St-François en forme. Cette fiducie a pour but de promouvoir l'activité physique et la saine alimentation au sein de la région du Haut St-François.

7 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et frais courus, le règlement du litige à payer et de l'avance de la Fiducie Haut St-François en forme.

8 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2019	2018
	\$	\$
Débiteurs	(2 860)	-
Stocks	524	(1 500)
Frais payés d'avance	(50)	(54)
Créditeurs et frais courus	491	(1 240)
Règlement du litige à payer	5 000	-
Sommes à remettre à l'État	(2 274)	1 428
Avances de Fiducie Haut St-François en forme	23 239	-
	24 070	(1 366)